



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de BLUM (Pascale), « Présentation », *Méditations sur les Psaumes*, DUPLESSIS-MORNAY (Philippe), p. 7-15

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-5830-9.p.0002](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-5830-9.p.0002)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2004. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

PRÉSENTATION

Nous donnons ici l'édition critique de l'ensemble des *Méditations* que Philippe Duplessis-Mornay a consacrées aux psaumes durant sa vie. Cette édition a plusieurs buts : rendre disponibles des méditations peu connues, d'une grande qualité, et qui n'avaient plus vu le jour depuis la mort de Mornay ; restituer leur cohérence d'ensemble à des textes toujours publiés de façon dispersée ; mettre à disposition un appareil critique où la quasi-totalité des méditations sur les psaumes publiées au cours du XVI^e siècle se trouvent confrontées.

I. ÉDITIONS

Duplessis-Mornay a écrit des méditations sur huit psaumes, les psaumes VI, XXX, XXXII, XXV, LI, CI, CXXX et LV. Nous ne possédons pas de manuscrits de ces méditations. Les seuls manuscrits de Duplessis-Mornay conservés à la Sorbonne ou dans d'autres bibliothèques sont ceux des *Mémoires* et de sa correspondance¹. En revanche, il existe plusieurs éditions des *Méditations*. Les circonstances de publication amènent à distinguer les méditations sur les psaumes VI, XXX, XXXII et XXV, la méditation sur le psaume LI, les méditations sur les psaumes CI et CXXX et enfin la méditation sur le psaume LV, verset 23.

Méditations sur les psaumes VI, XXX, XXXII, XXV

Elles furent imprimées pour la première fois en 1586 à La Rochelle par P. Haultin (in-8^o, 219 pages)². Elles étaient suivies de la *Méditation sur le Pseaume CXXXVII* par P. Pelisson³.

1 Voir notre Bibliographie : sources manuscrites et imprimées concernant Duplessis-Mornay.

2 R. Patry ne mentionne pas cette édition et ne situe la première édition qu'en 1591 (P. Patry, *Philippe Du Plessis-Mornay. Un huguenot homme d'État (1549-1623)*, Paris, 1933, p. 639.

3 Bordeaux, B. M. : T. 8324 ; Nantes, B. M. : 106. 043 ; Cambridge, Trinity College Library ; Dublin Marsh's Library : R. 5. 9. 39.

Des *Méditations chrestiennes* de Mornay, parues à Londres chez Thomas Vautrollier en 1586 (in-16) sont mentionnées dans la *Collectio in unum corpus, omnium librorum Italici, Hispanici, et Gallice ...* (Frankfurt-am-Main, 1592, pars tertia, p. 12 et 14). Ces méditations ne sont pas répertoriées dans le *Short Title Catalogue of Books printed in England, Scotland and Ireland and of English Books printed abroad, 1475-1640* et n'ont pas été retrouvées jusqu'à présent.

Les *Méditations* sur les psaumes VI, XXX, XXXII et XXV furent réimprimées en 1591 par Jacques Chouët (in-16, 320 pages). Le volume comprend en outre la *Méditation sur le pseume CXXXVII* par Pelisson, la *Méditation sur le pseume LI* de Savonarole, traduite par Simon Goulart et, enfin, une prière extraite des *Méditations* de saint Augustin¹.

Les mêmes *Méditations* paraissent encore en 1596, à Paris, chez G. Auvray et N. de Louvain (in-12, 185 pages) sous le titre *Méditations chrestiennes sur plusieurs pseumes* ; elles sont suivies de trois nouvelles méditations qui portent sur les psaumes LI, CI et CXXX². Elles seront de nouveau éditées à Genève, chez P. de La Rovièrre en 1599 (in-16, 281 pages). Cette fois, elles sont accompagnées par la seule *Méditation sur le pseume LI* de Savonarole, traduite par Simon Goulart³.

1 Bibliothèque du Protestantisme Français : 18 461 ; Genève, Bibliothèque Publique et Universitaire : Bd 2074 (1) et Bd 447 (exemplaires identiques) ; Colmar, Bibliothèque du Consistoire de l'Église de la Confession d'Augsbourg : 684.

2 Bibliothèque Mazarine : 26 278 (1) ; National Library of Scotland : Gray 1081. À la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève se trouve un ouvrage intitulé *Méditations chrestiennes sur plusieurs pseumes, Composé par Philippe de Mornay, Seigneur Du Plessis*, Paris, G. Auvray, 1597 (in-12, 186 pages) sous la cote Cb 1304 (2). Le texte est tout à fait identique à celui de l'édition déposée à la Bibliothèque Mazarine (26 278 (1) et portant la date de 1596. Mais le volume de Genève commence par le *Discours de la Vie et de la Mort* de Duplessis-Mornay et les *Méditations* de Savonarole. Celui de la Bibliothèque Mazarine s'ouvre directement sur les quatre *Méditations* de Mornay.

3 Bibliothèque du Protestantisme Français : Rés. 20 933 (V-12) ; Colmar, Bibliothèque du Consistoire de l'Église de la Confession d'Augsbourg : 713 ; manque au catalogue de la B. N. F.

En 1605, à Saumur, Thomas Portau publie des *Discours et meditations chrestiennes* (in-12, LXXIV-490 pages), qui comprennent le *Discours de la Vie et de la Mort*, les sept *Meditations sur les Pseaumes* déjà parues et des méditations diverses : *Meditation sur le Pseaume LI* de Savonarole et *Meditation sur le Psalme, J'ay esperé en toy Seigneur*, du même¹.

Les *Discours et Meditations chrestiennes par Philippes de Mornay Seigneur du Plessis Marli*, Saumur, Thomas Portau, 1609, ne comportent pas de méditations sur les psaumes.

En 1610 et 1611, deux volumes de *Discours et meditations* paraissent encore à Saumur chez Thomas Portau (in-12, 612 pages). Le premier, publié en 1610, comprend le *Discours de la Vie et de la Mort*, les quatre méditations sur les psaumes VI, XXX, XXXII, XXV et les trois méditations sur les psaumes LI, CI et CXXX. Suivent d'autres méditations qui portent sur *Genèse*, ch. 15, v. 1 ; *Matthieu*, ch. 11, v. 26 ; *Philippiens*, ch. 1, v. 23 ; I *Corinthiens*, ch. 2, v. 2 ; II *Timothee*, ch. 4, v. 6-7. Dans le volume II on ne trouve aucune méditation sur les psaumes².

Méditation sur le psaume LI

Elle paraît pour la première fois en 1596, s. l. [Paris], chez G. Auvray et N. de Louvain (in-12, 41 ff.), à la suite des *Meditations chrestiennes sur plusieurs pseaumes*³. Elle sera

1 Bibliothèque du Protestantisme Français : R. 6175 ; Bordeaux, B. M. : T. T. 8325 ; Nantes, Musée Dobrée : X. 235 ; Pau, B. M. : A. 21. B. 119 ; Pau, Château : B. P. 2617 ; Poitiers, B. M. : 4834 ; Cambridge, Massachusetts, B. U. (Andover Harvard) ; Dublin Marsh's Library.

2 B. N. F. : Rés. Vélins 1784-1785 (2 vol.) ; Bibliothèque du Protestantisme Français : 10 850 (1^{er} vol.) ; Bibliothèque Sainte-Geneviève : D. 7082 (1^{er} vol.) ; Montauban, Faculté de Théologie Protestante : 11 882 (1^{er} vol.) ; Bibliothèque du Plessis-Villoutreys (1^{er} vol.) ; Troyes, B. M. : T. 7453 (1^{er} vol.) ; Berne, B. M. (1^{er} vol.) ; Rome, Bibliothèque Palatine Vaticane : Pol. V-212 (1^{er} vol.).

3 Bibliothèque Mazarine : 26 278 (2). Dans l'exemplaire déposé à la Bibliothèque Publique et Universitaire de Genève, la *Méditation sur le Psalme LI* est reliée à la suite des *Meditations chrestiennes sur plusieurs pseaumes* et des méditations sur les psaumes Cent-un et 130 sous la cote cb. 1304 (4). Elle porte la date d'édition de 1596.

réimprimée en 1605 puis 1610 à Saumur chez Thomas Portau, insérée dans les volumes mentionnés précédemment.

Méditation sur le psaume CI

Elle est éditée à La Rochelle en 1594 par J. ou P. Haultin [in-12, 128 pages] sans nom d'auteur. Elle sera rééditée par la suite en 1596, 1605 et 1610 dans les ouvrages déjà cités.

Méditation sur le psaume CXXX

Cette méditation a été écrite, selon le témoignage de Mornay, en 1596. Comme la précédente, elle a été éditée en 1596¹, 1605 et 1610.

On trouve également un exemplaire de cette méditation, sans nom d'auteur et sans date, relié à la suite de la *Méditation Sur le Psalme Cent-Un* dans son édition de 1594 (Haultin)². Il comporte 48 pages et est paginé de 1 à 48.

Méditation sur le verset 23 du psaume LV

Elle paraît en 1615, s. l. (in-8°, 106 pages) dans une plaquette intitulée *Trois homelies sur ces trois mots : Rejette ta charge sur l'Eternel. Psal. 55. v. 23. Je vous donne ma paix. Jeh. 14. v. 27. Une chose est nécessaire. Luc 10. v. 41.* Elle est précédée de *l'Homelie sur ces Mots de Saint Matthieu, ch. 16. vers. 18 : " Tu es Petrus "*³.

Cette méditation sera rééditée dans *Méditations, homelies et discours chrestiens*, tome III, en 1624 (in-8°, III-507 pages)⁴, un

1 Les deux méditations sur les psaumes Cent-un et 130 précèdent la méditation sur le psaume LI dans l'exemplaire déposé à la Bibliothèque de Genève. Leur date d'édition est 1596 (cote : cb. 1304 (3)).

2 Bordeaux, B. M. : T. 7107-1 et 7107-2. Ces exemplaires des *Méditations sur les psaumes Cent-Un et 130* sont répertoriés comme anonymes dans le fichier de la Bibliothèque Municipale et, par conséquent, dans le *Répertoire Bibliographique des Livres Imprimés en France au XVI^e siècle*.

3 B. N. F. : Rés. Vélins 1788 (2) ; Genève, Bibliothèque Publique et Universitaire : Sm 3373 (1). R. Patry, *op. cit.*, ne mentionne pas cette première édition.

4 B. N. F. : D 2. 4144 ; Niort, B. M. : n° 69 ; Harvard University, Cambridge, Massachusetts.

an après la mort de Duplessis-Mornay. L'ouvrage paraît chez J. Bureau, à La Forest-sur-Sèvre où Mornay s'était retiré pendant les dernières années de sa vie. Ce tome III est une continuation des *Discours et méditations chrestiennes* dont deux tomes avaient déjà été publiés en 1610 et 1611. Il a sans doute été édité par le pasteur Jean Daillé, resté à La Forest-sur-Sèvre après la mort de Mornay pour compléter le classement de ses papiers. La méditation sur le psaume LV s'y trouve mêlée à d'autres méditations bibliques, sur *Matthieu*, ch. 17, v. 5 ; ch. 19, v. 8 ; ch. 16, v. 18 ; *Jean*, ch. 14, v. 27 ; *Luc*, ch. 10, v. 41 ; *Philippiens*, ch. 4, v. 4 ; *Apocalypse*, ch. 18, v. 4 ; *Matthieu*, ch. 16, v. 16.

II. TEXTE SUIVI

Nous suivons le texte de la dernière édition : celle de 1610 pour les sept premières méditations et celle de 1624 pour la méditation sur le verset 23 du psaume LV. Le texte de la dernière édition est en effet le résultat d'une évolution devenue définitive, bien que, dans le cas des *Méditations sur les psaumes*, les changements ne soient pas considérables d'une édition à l'autre.

Nous avons respecté, dans notre édition, l'ordre des différentes méditations à l'intérieur des volumes de 1610 et 1624. Ainsi se succèdent les méditations sur les psaumes VI, XXX, XXXII, XXV, LI, Cent-un, 130 et 55¹.

III. VARIANTES

Les variantes sont rarement importantes d'une édition à l'autre. Elles éclairent généralement l'évolution de la langue. Nous avons signalé les variantes de ponctuation lorsqu'elles étaient susceptibles de modifier la compréhension de la phrase ; les variantes d'orthographe, lorsqu'elles présentaient un intérêt pour l'histoire de la morphologie (orthographe des impératifs,

¹ Le numéro des psaumes est porté tantôt en chiffres romains, tantôt en chiffres arabes ou encore en toutes lettres ; nous avons suivi en cela le texte des éditions de 1610 et 1624.

variation du genre des mots, disparition du *s* adverbial à la fin de certains mots, etc.).

Un certain nombre de variantes n'ont pas été retenues quand elles étaient systématiques d'une édition à l'autre. Nous n'avons pas mentionné les alternances du type *donc/doncq/donques, et/&*, les alternances dues à la restitution étymologique, *faict/fait, dict/dit, contraict/contraint*, par exemple, les alternances du *y* et du *i*, comme dans *nettoye/nettoie, may/mai*, la présence ou l'absence des accents, *ou/où, a/à, la/là*¹. Noter ces variantes incessantes aurait, nous semble-t-il, surchargé inutilement l'appareil critique.

De même, nous n'avons pas signalé l'échange constant qui se fait, à cette époque, entre les deux-points et le point-virgule. Les deux-points n'ont pas un rôle d'annonce : ils indiquent une pause semi-forte, au même titre que le point-virgule².

IV. GRAPHIES

Nous avons choisi l'usage moderne pour un certain nombre de graphies qui auraient risqué de gêner la lecture. Nous avons systématiquement remplacé, quand il y avait lieu, le *i* par le *j* (exemple : *iusques/jusques*), le *u* par le *v* (exemple : *Dauid/David*). Nous avons substitué au tilde signalant une voyelle nasalisée, très fréquent, la consonne nasale exigée par l'usage moderne : *n* ou *m*. Nous avons conservé les autres graphies : le *s* devant consonne et toutes les lettres étymologiques, les indices orthographiques de mouillure (exemple : le *n* du groupe *ngn* comme dans *besongne*), les consonnes géminées (exemple : *aggréer*), le groupe vocalique *eu* (exemple : *asseurer*).

1 Voir C. Beaulieux, *Histoire de l'orthographe française*, Paris, 1927.

2 Le point-virgule apparaît dès 1470 avec l'imprimerie. Mais l'usage de ce signe de ponctuation ne se répand vraiment qu'au XVII^e siècle. Dans nos textes, les deux-points et le point-virgule sont encore tout à fait interchangeables.

V. CITATIONS BIBLIQUES

Mornay commente très précisément chaque psaume, verset par verset. Il convient naturellement de se demander quelle traduction du texte biblique lui a servi d'appui.

En ce qui concerne les méditations sur les psaumes LI, CI et CXXX, ainsi que sur le verset 23 du psaume LV, la ressemblance est manifeste, malgré quelques variations, avec la traduction de la Bible de Genève, publiée en 1588 chez Jérémie des Planches¹.

Nous donnerons un exemple emprunté tout d'abord aux quatre premiers versets du psaume LI.

Texte de Mornay :

O Dieu aies pitié de moi selon ta miséricorde ; selon la grandeur de tes compassions, efface mes forfaits.

Lave moi et relave de mon iniquité, et me nettoie de mon péché.

Car je connoi mes transgressions, et mon péché est continuellement devant moi.

J'ai péché contre toi, contre toi seulement, et ai fait ce qui est desplaisant devant tes yeux : afin que tu sois connu juste quand tu parles, et trouvé pur quand tu juges.

Texte de Genève :

O Dieu, aye pitié de moi selon ta gratuité, selon la grandeur de tes compassions, efface mes forfaits.

Lave moi tant & plus de mon iniquité, & me nettoye de mon péché.

Car je cognoi mes transgressions & mon péché est continuellement devant moi.

¹ *La Bible qui est toute la Sainte Esriture du Vieil & du Nouveau Testament Autrement L'Ancienne & la Nouvelle Alliance. Le tout reveu et conféré sur les textes Hebrieux et Grecs par les Pasteurs et Professeurs de l'Eglise de Genève, Genève [Jérémie des Planches], 1588 (B. P. F. : A 139).*

J'ai peché contre toi, contre toi proprement : & ai fait ce qui est desplaisant devant tes yeux : afin que tu sois connu juste quand tu parles, et trouvé pur quand tu juges.

Comparons à présent le début des deux traductions du psaume CI :

Texte de Mornay :

Je chanterai benignité et justice. Eternel, je te les psalmodierai.

J'entendrai a la voie entiere, jusques a ce que tu viennes a moi. Je cheminerai en l'integrité de mon cœur, au dedans de ma maison.

Je ne mettrai point devant mes yeux chose meschante. Je hai les actes des desbauchez, rien ne s'en attachera à moi.

Le cœur pervers se retirera d'aupres de moi. Je n'advouerei point le malin.

Texte de Genève :

Je chanterai de gratuité & droiture : Eternel, je te psalmodierai.

J'entendrai à la voye entiere, jusques à ce que tu vienes a moi : je cheminerai en l'integrité de mon cœur, au milieu de ma maison.

Je ne mettrai point devant mes yeux chose meschante : j'ai en haine les actes des desbauchés, rien ne s'en attachera à moi.

Le cœur pervers se retirera d'aupres de moi : je n'advouërai point le malin.

La même concordance se vérifie pour le psaume CXXX. Quant au verset 23 du psaume LV, Mornay en donne, dans le titre de sa méditation, la traduction suivante : *Rejette ta charge sur l'Eternel et il te soulagera* ; traduction absolument identique à celle de l'édition de 1588 de la Bible genevoise.

En revanche, pour ce qui regarde les quatre premières méditations, nous n'avons pu identifier un texte-support unique malgré toutes nos recherches. Étant donné que l'édition de

Genève de 1588 est une révision de celle de 1553¹, on aurait pu supposer que Mornay se soit fondé sur cette édition antérieure pour les premières méditations, publiées avant 1588. Or, la collation avec la version de 1553 est décevante. Par ailleurs, le texte cité par Mornay ne s'identifie à aucune des traductions connues de l'époque que nous avons consultées. On retrouve ici et là des expressions et même des versets semblables à ceux de telle Bible ou tel psautier, mais la similitude ne s'étend pas à l'ensemble du psaume considéré. On peut donc penser que Mornay a probablement cité en empruntant à des traductions diverses.

1 *La Bible, qui est toute la Sainte Escriture, en laquelle sont contenuz le vieil Testament, & le nouveau : translatez en François & reveuz : le vieil selon l'Hebrieu, & le nouveau selon le Grec*, Genève, J. Crespin, 1553 (B. M. d'Auxerre : A 45 in-8°).